

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par la soussignée, en vertu de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, que la date et l'heure de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle initialement prévue le jeudi 13 juillet 2023 à 13 h 30 est modifiée. Cette séance se tiendra plutôt le **mercredi 12 juillet 2023 à 13 h 30**, à la salle des Préfets de l'édifice Émile-Lauzon, situé au 405, rue du Pont, à Mont-Laurier, tel que résolu aux termes de la résolution MRC-CC-15124-06-23, lors de la séance du Conseil de la MRC du 21 juin 2023.

Donné à Mont-Laurier ce 28^e jour du mois de juin 2023.

La directrice générale et greffière-trésorière,



Me Mylène Mayer